

Berne, 16 mai 2017

Communiqué de presse

Révision du droit des marchés publics

Favoriser l'innovation – Empêcher le dumping des prix

La révision totale imminente de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP) vise à harmoniser les législations fédérale et cantonales. L'Alliance pour des marchés publics progressistes (AMPP), laquelle s'engage à cet égard pour défendre les intérêts des fournisseurs de prestations intellectuelles, salue les efforts d'harmonisation. Le projet de révision ne marque toutefois aucun changement dans la culture d'adjudication qui – telle qu'elle est pratiquée en Suisse – entrave l'innovation.

La culture d'adjudication en Suisse est essentiellement axée sur le prix: des scandales autour de certaines acquisitions et une couverture médiatique négative auprès du grand public obligent souvent les autorités adjudicatrices à retenir le prix comme critère décisif dans les appels d'offres. Or après avoir obtenu le marché, les fournisseurs à bas prix essaient de compenser le manque à gagner par des avenants déposés durant la réalisation du projet, des dépassements de coûts, des litiges juridiques et des entorses à la qualité – le tout à la charge des citoyens.

Nécessité d'une vraie concurrence prix-prestation

La plupart des pouvoirs adjudicateurs n'ignorent pas que l'offre économiquement la plus avantageuse n'est pas toujours forcément la plus intéressante. «Si les ingénieurs-planificateurs ne changent pas de fusil d'épaule, nous courons à la destruction de la relève professionnelle locale», avertit Heinz Marti, président de l'Union suisse des sociétés d'ingénieurs-conseils (USIC) et co-président de l'AMPP. «Une vraie concurrence est une concurrence prix-prestation, en particulier pour les prestations de nature intellectuelle», renchérit Stefan Cadosch, co-président de l'AMPP et président de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA). Les deux co-présidents soulignent l'important effet de levier que jouent les prestations intellectuelles pour un projet global.

Plus de clairvoyance dans la passation de marchés publics – haro sur les offres de dumping

L'AMPP – laquelle représente, dans le cadre de la révision de la loi, 25 associations réunissant plus de 36 000 membres issus des secteurs de l'architecture, du second œuvre, de la communication et des prestations médicales – formule des préoccupations majeures à l'attention des milieux politiques. Afin que des considérations financières à court terme cèdent le pas à des réflexions à long terme basées sur les coûts du cycle de vie, il convient d'attribuer les marchés aux offres non pas les moins chères, mais les plus intéressantes. Les branches professionnelles espèrent voir, par là, le signe d'un changement de la culture d'adjudication prévalant actuellement. Il s'agit par ailleurs de renforcer les instruments des autorités adjudicatrices pour lutter contre les offres de dumping en rendant obligatoire l'examen prévu à l'égard d'offres à bas prix.

Prise en considération accrue de l'effet de levier des prestations intellectuelles

Le caractère innovant des prestations de nature intellectuelle influence de manière considérable l'évolution des coûts d'un projet global. Cet effet de levier doit être pris en compte lors de l'acquisition. Etant donné que le dialogue n'est, conformément aux attentes, utilisé que dans le cadre de projets extrêmement complexes, des mesures supplémentaires sont nécessaires pour répondre à la

**Allianz für ein fortschrittliches öffentliches Beschaffungswesen
Alliance pour des marchés publics progressistes**

Effingerstrasse 1 Case postale 3001 Berne +41 31 970 08 88 info@afoeb.ch www.afoeb.ch

particularité de telles prestations. Aussi l'AMPP demande-t-elle aux milieux politiques de veiller à une vraie concurrence prix-prestation dans les marchés publics. Ce qui signifie, pour les prestations intellectuelles, une évaluation du prix par rapport à l'effet concret sur un projet global.

Téléchargement Propositions en détail: www.afoeb-ampp.ch/argumentaire/

Contacts médiatiques:

Heinz Marti, co-président, 079 630 15 47, ma@tbf.ch.

Stefan Cadosch, co-président, 079 434 04 16, cadosch@czarch.ch.

Laurens Abu-Talib, secrétaire général, 076 562 94 62, laurens.abu-talib@usic.ch.

Autres informations: www.afoeb.ch.

L'AMPP

L'Alliance pour des marchés publics progressistes (AMPP) est un regroupement d'associations et d'organisations, dont les membres offrent des prestations de nature intellectuelle à des mandants publics. L'organe responsable interprofessionnel de l'Alliance réunit à l'heure actuelle 22 associations membres et 3 associations observatrices issues des secteurs de l'architecture, du second œuvre, de la communication et des prestations médicales, lesquelles représentent au total plus de 3600 entreprises membres et plus de 36 000 membres individuels. L'Alliance s'engage pour un droit des marchés publics qui permette une vraie concurrence prix-prestation.

Observateurs

LEADING SWISS AGENCIES

ks/cs

WIR HELFEN HEILEN
FAS MED
Schweizerische Medizintechnik
Swiss Medical Device Technology
Technologie Médicale Suisse